

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1030 07/10/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1952

Date de publication
7 octobre 1952

Date du numéro
1 novembre 1952

TEXTE INTÉGRAL

L'infirmier de santé du cadre local de la Côte Française des Somalis, Ibrahim Dirieh, est rétrogradé du 11e au 8e échelon. Il conserve, dans ce nouvel échelon, l'ancienneté acquise dans son échelon antérieur. La présente décision est valable pour compter du jour de sa signature.